Commune: 92071 Sceaux	MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL	Cachet du rédacteur du document :
Numéro d'ordre du document d'arpentage Document vérifié et numéroté le	D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP) CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :	
Section : Z1 Feuille(s) : 01 Qualité du plan : régulier <20/03/80	C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 07/2017 par M MATISSON géomètre à MONTROUGE à .MONTROUGE	Arnaud MATISSONà MONTROUGE
Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 07/01/2019		